

PREPARATION A L'AUTORISATION DE CONDUITE DES PLATEFORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL

<p>Références réglementaires</p> <p>Recommandation CNAMTS : R486 PEMP</p> <p>Conduite : Articles L4323-55 à R4323-57 du Code du Travail</p> <p>Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.</p> <p>Pré-requis Aptitude médicale</p> <p>Durée A définir suivant le nombre de type de PEMP et l'expérience à la conduite</p> <p>Périodicité A définir par l'employeur</p> <p>Nombre de participants 8 maximum</p> <p>Conditions matérielles Salle, tables et chaises, Mur clair pour projection, Tableau papier ou tableau effaçable</p> <p>Equipements à mettre à disposition par le client : Engins sur lesquels les stagiaires doivent être formés et évalués. Lieux et installations nécessaires à la formation et à l'évaluation.</p>	<p>PUBLIC VISE Tous les travailleurs utilisant un ou plusieurs types de plateformes élévatrices mobiles de personnel (PEMP), et en conséquence être titulaire de l'autorisation de conduite consécutive à la formation obligatoire</p> <hr/> <p>OBJECTIFS A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de conduire et d'utiliser en sécurité les types de PEMP pour lesquels il sera habilité par l'employeur La formation prévoit l'apprentissage de la conduite en sécurité et l'évaluation du stagiaire, afin de rendre un avis à l'employeur sur ses capacités et son comportement</p> <hr/> <p>PROGRAMME DE FORMATION</p> <p>Enseignements théoriques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réglementation relative à la conduite des engins à conducteur porté - Classification et technologie - Caractéristiques des PEMP - Règles de sécurité - Vidéos <p>Enseignements pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adéquation de l'engin à la nature du travail - Vérification à la prise de service - Conduite et manœuvre - Accès et travail en hauteur <p>Evaluation par le formateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation réalisée en continue tout au long de la formation - Test de connaissances théoriques - Circuit et exercices pratiques <hr/> <p>METHODES Alternance d'apports théoriques et d'applications au travers d'exercices pratiques</p> <hr/> <p>NOTE Les engins utilisés en formation doivent être conforme à la réglementation déclaration CE), entretenus, et disposer d'un rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de 6 mois. La formation ne pourra avoir lieu si ces obligations réglementaires ne sont pas respectées.</p>
---	---